

Dakar, le 13 DEC. 2022

Direction des Examens, Concours
Professionnels et Certifications
(DECPC)

NOTE D'INFORMATION

Objet : Candidature aux examens et certifications professionnels du MFPAl-
Session 2023.

Les chefs d'établissements de formation professionnelle et technique, les élèves, les étudiants, les parents d'élèves et le public sont informés que les registres des inscriptions aux examens et certifications professionnels d'Etat (CAP-CAEP-CAEEFS – BEP-BT-BP et BTS) seront ouverts du **lundi 19 décembre 2022** au **vendredi 17 février 2023**, délai de rigueur.

COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

1. Une fiche d'inscription disponible à la DECPC ou sur le site <https://formation.gouv.sn> dûment remplie par le candidat;
2. Un extrait de naissance ;
3. Une copie légalisée de la carte nationale d'identité ;
4. Une copie légalisée du diplôme requis ;
5. Un certificat de scolarité attestant du niveau requis ;
6. Une photocopie de relevé de notes du 2^{ème} tour de l'examen de la session 2021 pour **les candidats qui conservent l'admissibilité** ;
7. Un certificat de travail justifiant les années de pratiques professionnelles (**uniquement pour les professionnels**)
8. Un reçu de paiement des droits d'inscription.

Nota: les dossiers de candidature sont à déposer à la Direction des Examens, Concours professionnels et Certifications (DECPC) – Avenue Bourguiba x Rue 14 Castors en face de l'agence de la SENELEC; tous les jours ouvrables, de 08h à 15 heures.

AMPLIATIONS :

- MFPAl/SG
- MFPAl /DC
- MFPAl/Directions et Services
- Chrono. -

Par Intérim



AMADOU OURY DIALLO